



ASSOCIATION REGIONALE DES USAGERS
DES TRANSPORTS DES PAYS DE LA LOIRE

Antenne Mayennaise

19 Rue du Maine
53500 ST Denis de Gastines
07 68 11 62 48

St Denis de Gastines, février 2020

Objet : **Questionnaire municipale 2020**

A Madame, Monsieur
Candidat(e) aux Municipales **de Laval**

Madame, Monsieur,

La FNAUT, association d'usagers et de consommateurs agit pour défendre les droits des usagers, pour un urbanisme et des transports plus proches des réalités et des besoins des citoyens. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, mais aussi sociaux **la FNAUT** souhaite que la question de la mobilité soit au cœur du débat politique et des élections prochaines.

La diversité de l'offre de transport revêt en effet un enjeu pour l'attractivité des territoires, notamment vis à vis des jeunes, des personnes âgées ou pour l'accueil de nouveaux habitants. Dans cette perspective et celle d'un développement plus durable, les collectivités doivent s'engager pour proposer à tout habitant des solutions pour une vraie alternative à la voiture dans l'ensemble des déplacements (urbains, interurbains) en développant une offre diversifiée (transports en commun, mode doux...). Notre action s'inscrit dans le développement durable pour soutenir et développer des transports moins polluants et répondant mieux aux besoins de mobilité de tous les habitants.

Vous êtes candidat(e) aux prochaines élections municipales. Notre association souhaite savoir dans quel état d'esprit vous abordez la problématique de la mobilité et des transports collectifs en particulier sur votre territoire. C'est, de notre point de vue, une question cruciale pour la vie quotidienne des habitants, pour leur bien-être, mais aussi pour l'attractivité. Nous n'oublions pas non plus l'impact environnemental quotidiennement évoqué. Les transports constituent le premier émetteur de gaz à effet de serre.

Vos réponses (ou votre silence) comme candidat(e) permettront d'enrichir le débat public. Elles seront examinées avec soin et feront l'objet d'une communication via Internet à destination de la presse et du public par l'intermédiaire du [blog de la FNAUT](#).

Nous serions donc satisfaits de recueillir vos réponses aux questions jointes avant le 1^{er} tour de l'élection.

Nous avons retenu quatre questions qui nous semblent assez représentatives et vous avez la possibilité de préciser certains points de votre programme que vous souhaitez mettre en avant.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous souhaitons une bonne campagne électorale.

Pour le Président FNAUT Pays de la Loire
Le secrétaire
Dominique Romann



ASSOCIATION REGIONALE DES USAGERS
DES TRANSPORTS DES PAYS DE LA LOIRE

Questionnaire municipale 2020

LAVAL

1/ La Loi Energie Climat, votée le 8/11/2019 a fixé comme objectif la neutralité carbone d'ici à 2050. Le Code de l'Énergie fait référence à l'urgence écologique et climatique. Comment envisagez-vous la question de la mobilité sur l'ensemble de l'agglomération et les déplacements Est/Ouest en particulier en intégrant cette loi?

Comment allez-vous y parvenir alors que le secteur du transport est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France avec 31 % des émissions*?

2/ Quelle est votre position par rapport à la gratuité dans les transports?

3/ Quelles sont vos projets en matière d'intermodalité? de transports collectifs? Pensez-vous revoir l'aménagement de la place du 11 novembre avec cet objectif?

4/Que proposez-vous pour améliorer l'attractivité de la gare de Laval, seule gare du département de la Mayenne et ce afin de pérenniser les arrêts TGV?

5/ Quels sont les points de votre programme que vous souhaitez mettre en avant et qui n'ont jamais été abordés?

Vous êtes invité à transmettre vos réponses à l'adresse courriel : fnautpl@gmail.com

Dans la logique de sa contribution au débat de cette campagne électorale, notre association se fera le relais de votre réponse en portant à la connaissance des médias, du public, des citoyens intéressés par ces questions, notamment via le site internet:

Site Internet de [La FNAUT Pays de la Loire](http://fnautpl.over-blog.com) : <http://fnautpl.over-blog.com>

Note

* Plus de la moitié de ces émissions sont rejetées par les voitures individuelles, le reste étant réparti entre le fret routier, l'avion, les deux-roues motorisés, et dans une moindre mesure le transport fluvial, ferroviaire et maritime. Les voitures des particuliers sont responsables de près d'un sixième de la contribution française au changement climatique (15,7 %). A elles seules, elles polluent plus que l'ensemble des poids lourds (6,3 %) et des véhicules utilitaires qui sillonnent les routes de France (5,8 %).

Le transport est donc un secteur primordial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les collectivités territoriales sont les chef de file pour mettre en œuvre la mobilité de demain.